

Modifications au Programme des Travailleurs Étrangers Temporaires (PTET)

NEXDEV DEMANDE L'ÉQUITÉ POUR LA MONTÉRÉGIE

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 novembre 2024 – NexDev | Développement économique du Haut-Richelieu, s'inquiète des effets des récentes modifications apportées au Programme des Travailleurs Étrangers Temporaires (PTET) et demande au gouvernement canadien d'exclure les entreprises de la Montérégie qui y sont injustement soumises. Il est évident que ces mesures freineront le développement économique régional et viendront exacerber la pénurie de main-d'œuvre locale au lieu de favoriser des solutions.

UNE LIMITE ADMINISTRATIVE ARBITRAIRE

Les entreprises qui sont à la fois en Montérégie et dans la Région métropolitaine de Montréal (RMR) sont particulièrement affectées comparativement aux autres. En effet, la RMR de Montréal, avec un taux de chômage supérieur à 6% est soumise à l'ensemble des nouvelles mesures fédérales. Or, l'île de **Montréal qui est peuplée et qui a un taux de chômage de 7.8 %, pousse à la hausse le taux de la RMR de Montréal. En comparatif à celui de la Montérégie, ce dernier est à 4.7%**, ce qui est bien en deçà du seuil du 6 % décrété par le gouvernement fédéral. Ces restrictions combinées à l'augmentation radicale du salaire médian imposé pour qu'un TET soit considéré à bas salaire (de **27,47 \$ à 32,96 \$ en excluant les primes en entreprise**), à la diminution du nombre maximal (de **20 % à 10 %**) et à la réduction de la durée des contrats de travail (de **2 ans à 12 mois**) auront des impacts autant financiers qu'humains.

Les nouvelles directives imposées par le fédéral¹ forcent les entreprises de Saint-Jean-sur-Richelieu qui ont recruté à l'international via ce programme à abandonner leur renouvellement, même si ces employés sont déjà formés et installés ici. Le verdict est sans appel : les répercussions sont immédiates, massives et surtout injustifiées. Il s'avère crucial de dénoncer un manque de considération alarmant. Comment se fait-il que des entreprises de la Montérégie, qui ont des besoins régionaux spécifiques, soient dans le même panier que Montréal? Les particularités locales sont ignorées.

¹ Voir communiqué de presse.

DES ENTREPRISES INQUIÈTES

Déjà plusieurs entreprises ont exprimé leurs craintes. Une entreprise doit organiser le retour de 11 de ses 39 travailleurs, vers leur pays d'origine, pour janvier. Une autre voit son investissement de 3 millions de dollars consacré au recrutement et à la formation de ses employés s'évaporer en fumée, tout en anticipant des factures pour des commandes signées qu'elle ne pourra pas honorer, faute de main-d'œuvre. **« Il est injuste que des entreprises de Saint-Jean-sur-Richelieu se voient imposer des contraintes nuisant à leur compétitivité, alors que d'autres, plus près de Montréal, en soient exemptées pour une simple question de limite administrative »,** a vociféré le président de NexDev et vice-président d'Emballage St-Jean, Mathieu Jeanneau, renchérissant ainsi aux propos énoncés dans une lettre de Manufacturiers Exportateurs du Québec (MEQ) dont il était signataire et appuyant la position de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Haut-Richelieu.

DES CONSÉQUENCES CÔUTEUSES

Dans le Haut-Richelieu, huit des plus grands employeurs industriels ont confié à NexDev être directement touchés. À elles seules, 200 de leurs travailleurs ne pourront plus légalement travailler et demeurer en sol québécois. Pour l'une de ces entreprises, c'est 45 employés. C'est sans compter des arrivées prévues en janvier et dont les démarches bien qu'entamées sont définitivement clos. Il y a également des personnes qui sont déjà ici et qui seront remerciées de leurs loyaux services, malgré un contrat de travail déjà signé et autorisé.

AUTRES CONSÉQUENCES ESTIMÉES :

- ▶ **Hausse des coûts pour les employeurs** : Certains affirment déjà ne pas avoir la capacité à se conformer à ce fardeau financier insoutenable.
- ▶ **Impact sur la productivité** : L'incapacité à recruter rapidement des travailleurs locaux pour compenser pourrait ralentir les opérations des entreprises locales.
- ▶ **Processus de renouvellement plus fréquent** : Les employeurs devront gérer plus de renouvellements, augmentant les délais et les frais administratifs.

D'autres conséquences sont inévitables. La situation est intenable. Ces décisions mettent en péril la viabilité des entreprises. Il faut réclamer une révision immédiate de ces mesures pour que le fédéral ne sacrifie pas les régions sur l'autel de décisions injustes.

DES EFFORTS RÉGIONAUX EN FAVEUR DE L'AUTOMATISATION

NexDev comprend que les entreprises doivent soutenir et maximiser les efforts liés à l'automatisation en entreprise. Présent auprès de celles-ci, l'organisme est proactif sur le terrain pour les accompagner dans ces démarches. Par conséquent, et comme il s'agit d'une priorité pour le territoire du Haut-Richelieu, c'est par des initiatives mutuelles que NexDev et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu œuvrent présentement à rendre disponible un fonds pour subventionner l'automatisation des entreprises d'ici, dont tous les détails seront dévoilés avant la fin de 2024.

À PROPOS DE NEXDEV

NexDev | Développement économique Haut-Richelieu est un organisme à but non lucratif fondé en 1981 responsable du développement économique de la région. La mission de NexDev est d'accroître la richesse collective et de faire rayonner le Haut-Richelieu, et ses 14 municipalités, dont Saint-Jean-sur-Richelieu, ici et à l'extérieur des frontières.

-30-

Source : NexDev | Développement économique Haut-Richelieu

Jessica Côté, conseillère aux communications
cotej@nexdev.ca | 450 359-9999 poste 4227

LIENS CONNEXES :

Communiqué de presse du gouvernement fédéral :

[Le ministre Boissonnault agit pour réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires au Canada - Canada.ca](#)

Cartographie du RMR de Montréal :

https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/geo/maps-cartes/referencemaps-cartesdereference/cma_ca_ct-rmr_ar_sr/files-fichiers/2021-92146-462-00.pdf

Cartographie spécifique pour le territoire du Haut-Richelieu :

https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/geo/maps-cartes/referencemaps-cartesdereference/cma_ca_ct-rmr_ar_sr/files-fichiers/2021-92146-462-07.pdf